



Autorisations d'urbanisme

Dossier	Travaux concernés	Délai d'instruction
<p>Permis de Construire</p> <p>Recours obligatoire à un architecte pour la réalisation d'une construction donc la surface hors œuvre nette (SHON) dépasse 170 m².</p>	<p>- Toute construction nouvelle de plus de 20m²</p> <p>- Travaux sur constructions existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20m² de SHOB. • le changement de destination d'une construction (par exemple le changement d'un local commercial en local d'habitation) lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment, • la modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur. 	<p>2 mois pour les maisons individuelles,</p> <p>3 mois pour les autres opérations</p>
Permis d'aménager	<p>Exigé pour les opérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de lotissement (divisions foncières), • de remembrement, • d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 100 m². 	3 mois
Déclarations Préalables	<p>- sont concernés les autres aménagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction de <math>20\text{m}^2</math>, - velux, - clôtures - modification de l'aspect extérieur du bâtiment - changement de destination d'un bâtiment (ex : local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux 	1 mois
Permis de démolir	Travaux qui entraîneraient la disparition totale ou partielle d'un bâtiment.	2 mois
Certificat d'urbanisme	<p>* <u>D'information</u></p> <p>Permet, en l'absence de projet précis, de connaître les règles d'urbanisme applicables au terrain (dispositions d'urbanisme, existence de servitudes d'utilité publique, taxes et contributions applicables pour un terrain donné. Ce certificat n'indique pas si le terrain est constructible ou non.</p>	1 mois
	<p>* <u>Opérationnel</u></p> <p>Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet et donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain (voies et réseaux).</p>	2 mois